

Pour donner une idée à nos lecteurs de la vitalité et de l'utilité de cette belle œuvre de défense catholique, prenons, au hasard, dans le compte rendu du Congrès fait par *l'Action Catholique*, le rapport du Cercle des Voyageurs de Commerce de Québec : "Au début (en 1916), il compta 13 membres ; après un an d'existence, il en avait 23 ; il se compose de 50 unités à l'heure qu'il est. Le Cercle a distribué 8,000 images du Sacré-Cœur portant l'inscription : Ne me blasphémez pas ! Il a fait entendre plusieurs protestations contre certaines affirmations allant à attaquer ou insulter la religion catholique et la nationalité canadienne-française. MM. Feeny, le Dr Nicholson, Damien Bouchard, ont reçu, de sa part, des coups que le Cercle est prêt à doubler. Le Cercle a travaillé pour la cause de la prohibition : il a fait donner plusieurs conférences importantes ; il a fait sa part dans l'organisation des retraites pascales des voyageurs de commerce, dans celle d'un pèlerinage des mêmes voyageurs à Notre-Dame des Victoires ; il a aidé au "Chez-Nous" du Soldat ; il a pris part officiellement à la grande manifestation de la dernière fête du Sacré-Cœur à Saint-Sauveur : tout cela sans négliger la formation de ses membres qui entendent bien se mettre en mesure de répandre le bien en toutes occasions et partout où ils passent."

Longue vie et succès à la Fédération catholique des Voyageurs de Commerce de la province de Québec !

A.

LE FAIT DE LOUBLANDE

La Croix de Paris du 7 septembre reproduit de la *Semaine religieuse* de Poitiers l'important communiqué suivant de Mgr Humbrecht :

"Par lettres du 14 juin et du 14 août 1918, l'autorité compétente nous a informé que le Saint-Siège s'est réservé l'examen et la solution du cas de Loublande.

"Dans ces conditions, pour ne pas préjuger les décisions du Saint-Office, il nous paraît conforme au droit de supprimer toutes les réunions, et cérémonies spéciales que nous y avions précédemment autorisées.

"Nous déclarons, en outre, que la Commission instituée pour examiner le fait de Loublande a fini sa tâche.

"Poitiers, le 2 septembre, 1918.

† LOUIS,
Evêque de Poitiers.